

Agenda 21

ENVIRONNEMENT | ÉCONOMIE DURABLE | SOCIAL



« Penser global,
agir local »

Renouvellement des Comités de quartier : appel aux âmes citoyennes !

ÇA Y EST ! APRÈS 3 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT, LE MOMENT EST VENU DE RENOUVELER LA COMPOSITION DES COMITÉS DE QUARTIER (COMME PRÉVU PAR LA CHARTE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE VOTÉE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2015).

Vous souhaitez vous impliquer en tant que citoyen dans la vie de votre commune, être force de proposition, critique mais constructif ? Les Comités de quartier sont faits pour vous !

Aller à la rencontre des Aixois, participer aux projets municipaux et à l'animation du territoire, être un relais sur le terrain autour du bien vivre ensemble, etc. : autant d'objectifs qui animent la vie des quartiers via ces instances participatives.



INSCRIPTION AUX COMITÉS DE QUARTIER

Remplissez le bulletin ci-dessous :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

@ : _____

À retourner avant le 13 avril 2018 :

Par courrier au : 44, avenue du Président Wilson
87700 Aix-sur-Vienne

Par mail à : as-letullier@mairie-aixsurvienne.fr

Par téléphone au 05 55 70 77 32



Petit rappel sur le rôle de ces instances...

RÔLE

Les Comités de quartier sont des instances consultatives et des espaces de concertation dédiés à la vie des quartiers d'Aix-sur-Vienne. Ils sont également des instances d'expression apolitiques au sein desquelles l'intérêt collectif du quartier est prioritaire. Ils font émerger des besoins, envisagent des propositions adaptées, participent à la construction de décisions, et sont générateurs du développement d'un lien social.

OBJECTIFS

- ENRICHIR LES PROJETS MUNICIPAUX
- RENFORCER LE LIEN SOCIAL AUTOUR DU BIEN VIVRE ENSEMBLE
- RECRÉER DES ESPACES DE PAROLE
- ANIMER LA VIE DES QUARTIERS

ORGANISATION

La Collectivité a défini 12 comités de quartier sur la base des 12 secteurs géographiques identifiés lors du recensement de la population en 2014. Le Comité de quartier se compose au minimum de 2 personnes, et au maximum de 5 personnes, élues au sein des quartiers, et d'un élu référent désigné par le Maire. Chaque Aixois peut être membre d'un Comité de quartier, sur la base du volontariat, à la condition d'avoir 16 ans minimum et d'habiter le quartier concerné.

Éclairage public : une démarche reconnue qui se poursuit !

EN 2017, LA COMMUNE S'ENGAGEAIT DANS UN PROJET AMBITIEUX, EN VUE D'OPTIMISER SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans un souci d'économie d'énergies, pour un maintien voire une diminution de la facture énergétique, et convaincue des impacts nocifs de la pollution lumineuse sur la santé et l'environnement, la Commune a fait le choix de programmer son action sur 3 ans, en opérant suivant les secteurs de la ville et leurs besoins, deux solutions techniques :

- des coupures nocturnes au sein des lotissements et des zones semi-urbaines,
- des abaissements de tension en zones urbaines et sur les axes principaux de circulation.

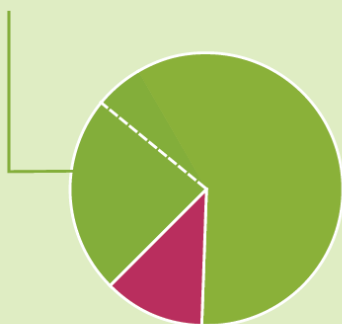
Après installation des dispositifs et quelques mois de fonctionnement (depuis avril 2017) sur le premier secteur ciblé du territoire, quel bilan peut-on tirer de cette action ?

En 2017

> 508 points lumineux traités

soit 29% de l'objectif

85% par extinction nocturne
15% par abaissement de tension



à l'horizon 2019 : 88% du parc traité

12% de points lumineux non traités
(traversée de ville sur la route nationale)

> une économie brute de 8622 €

Pour 2018, l'action continue et ce seront **187 points lumineux** qui feront l'objet d'une coupure nocturne et **160 points lumineux** qui seront concernés par un abaissement de tension sur d'autres secteurs de la ville, toujours entre 23h et 6h.

Nous tenons par ailleurs à mentionner l'accueil plutôt positif de la démarche par les Aixois.

Il est également important de souligner qu'en parallèle, la Commune poursuit le remplacement d'appareillages obsolètes par des équipements à performance énergétique accrue, plus écologiques, dont la puissance est également réduite.

Journée citoyenne le 26 mai 2018 : save the date !

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Journée Citoyenne aura lieu sur Aix avec l'implication des Comités de quartier le 26 mai prochain. Pour cette édition, les membres des instances participatives ont souhaité faire partager leurs connaissances et autres anecdotes sur la commune à travers une promenade citoyenne. Le rendez-vous sera donné

le 26 mai à 14h, au parking du camping municipal pour 2h de balade conviviale en présence de plusieurs partenaires dont le Comité historique du Val de Vienne. Si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez vous inscrire à la Mairie qui fera le relais auprès des Comités de quartier : as-letullier@mairie-aixsurvienna.fr ou au 05 55 70 77 32.